



MUNICIPALITE
DE
DAILLENS

COMMUNIQUÉ

Décharge de la Vernette

La Municipalité de Daillens prend position après le vote consultatif sur le projet de décharge bioactive de la Vernette.

La Municipalité de Daillens a pris acte, lors de sa séance du 18 mars 2019, du résultat de la votation consultative organisée dans la commune au sujet du projet de décharge bioactive de la Vernette.

La Municipalité se réjouit du fort taux de participation (65,75%), qui donne une légitimité particulière au résultat très net qui est sorti des urnes.

La population de Daillens a exprimé clairement par ce vote une crainte relative à ce projet, et a signifié que trop de questions restent encore sans réponse, notamment pour ce qui est des nuisances à long terme pour la santé et pour l'augmentation du trafic routier dans un contexte déjà saturé.

La Municipalité de Daillens entend écouter le signal très clair envoyé par la population de la commune, et entreprendra les démarches nécessaires pour s'opposer à ce projet.

Daillens, le 19 mars 2019.

Pour tout renseignement :

Jean-Yves Thévoz, Syndic, 078 773 80 52

Alberto Mocchi, Municipal, 079 774 97 04